

La réalité de l'accès aux médecins spécialistes en Ile-de-France

Plus de 1 300 médecins spécialistes franciliens (hors spécialistes de médecine générale) ont répondu à l'enquête de l'URPS Médecins sur l'accès à leur consultation dont l'objectif était de vérifier la disponibilité de ces spécialistes en matière de continuité des soins et de quantifier les modes d'accès dans le cadre du parcours de soins.¹

57% des médecins spécialistes proposent des rendez-vous dans un délai compris entre 24h et une semaine. Les délais les plus courts sont observés dans le Val-de-Marne et à Paris ; les plus longs en Seine-et-Marne. Les ophtalmologistes, gynécologues et dermatologues ont des délais de rendez-vous plus longs en raison de leur démographie plus faible. Malgré cela, **94 % des médecins spécialistes**, quels que soient leurs délais de rendez-vous, **ont des créneaux de rendez-vous dédiés aux urgences, réservés prioritairement sur demande du médecin traitant.**

Un tiers des patients des spécialistes répondant prennent directement rendez-vous sans passer par leur médecin traitant ou par un autre professionnel de santé.

Ce recours direct est possible notamment en raison de la présence encore importante de médecins spécialistes en Ile-de-France (8 125 en activité), de leur proximité, et de leur disponibilité (84 % des médecins spécialistes poursuivent leurs consultations après 19h et 34% après 20h, et 71% sont présents le samedi matin – Enquête URPS réalisée en 2010).

Cet accès direct se rencontre surtout en dermatologie et en ORL et, à un degré moindre, en psychiatrie et en rhumatologie. **Ces spécialités sont considérées de fait par les patients comme de « premier recours ».** A contrario, les autres spécialités et notamment la radiologie, la neurologie, la pneumologie et la cardiologie accueillent des patients majoritairement adressés par leur médecin traitant.

Ces résultats démontrent que **la richesse de la prise en charge francilienne repose aussi sur la présence de médecins spécialistes de proximité. Ils sont parfaitement intégrés dans le parcours de soins coordonné par le médecin traitant au service du patient.** Cette offre reste cependant fragile en raison notamment du vieillissement des médecins libéraux et de leur non renouvellement dans certaines spécialités.

Il apparaît important pour l'URPS médecins de préserver cette situation enviable par rapport aux autres régions déjà paupérisées en :

- facilitant les reprises d'activité des spécialistes en fin de carrière notamment par l'ouverture de stages des internes dans les cabinets libéraux et les établissements de santé ;
- favorisant l'intégration des spécialistes dans les regroupements, sous forme de structure d'exercice pluridisciplinaire ou maison thématique par spécialité ;
- renforçant plus encore les liens entre les professionnels de santé par l'utilisation notamment des messageries sécurisées (Ardoc) ;
- s'engageant sur une accessibilité de tous aux médecins spécialistes libéraux franciliens.